

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 27 septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 21 septembre 2023 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 36**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 40**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL est représenté par Alain COUPEAUX son suppléant, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Sandrine BRASIL, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Pascal COTARD a donné pouvoir à Gérard LEGUAY, Christine SALMON a donné pouvoir à Dominique MARIE, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Michel LE MAZIER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE

**Était absente excusée :** Alain QUEHE.

**Étaient absents :** Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Patrick SAINT-LO, David PICCAND, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## DELIBERATION 20230927-19 : EJ\_AJ\_ANACROUSES\_BILAN 2022

En 2022, 51 jeunes se sont inscrits en 2022 avec une moyenne d'âge de 13 ans.

Entre 2021 et 2022, on a pu noter plusieurs changements de ressources humaines mais désormais, l'association peut compter sur une équipe stable.

Le Local Jeunes valorise l'autonomie des jeunes au travers des bourses aux projets, la mise en avant du jeune, des auto-financements conduits et réfléchis par les jeunes.

Grâce aux catalogues des séjours, 8 jeunes d'autres communes et n'allant pas au local jeune ont pu participer sur 14 jeunes au total.

### Problématiques soulevées :

- La situation du local jeunes est déficitaire. Afin de pallier la fin du projet OMNI financé jusqu'ici par PBI, l'association mise sur un passage en Ps Jeune, la contribution de la MSA grâce à une forte proportion de jeunes affiliés à la Msa.

Pour répondre aux besoins des jeunes et rendre un accueil de qualité, l'association souhaiterait une revalorisation du montant de la subvention pour l'année 2024.

- Problématique des locaux : la réouverture / ouverture de la Maison citoyenne va résoudre les problématiques de locaux qui devenaient insolubles.

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote d'Yves PIET) décide :**

- **DE VALIDER** les éléments de bilans de l'association
- **D'AUTORISER** Monsieur le président à signer tout document afférent à la présente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER

Le Président,  
Gérard LEGUAY

